

Gestionnaire pédagogique et administratif H/F

Ref : 2023-1363998

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris La
Villette (ENSAPLV)

Localisation

144 Avenue de Flandre,
75019 Paris, France

Domaine : Enseignement et formation

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Non renseigné
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> selon profil € brut/an	Catégorie Catégorie B (profession intermédiaire)	Management Non	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Le/la gestionnaire pédagogique et administratif(ve) assure les missions suivantes :

- la gestion administrative et pédagogique des étudiants
- l'accueil au quotidien des étudiants ;
- la préparation et le contrôle des inscriptions administratives
- l'organisation des inscriptions pédagogiques par semestre, l'enregistrement et la communication des résultats,
- l'organisation des commissions de fin d'année,
- la vérification des pré requis pour s'inscrire en année supérieure,
- l'organisation des jurys de soutenance en liaison avec les enseignants concernés (convocation des membres des jurys, organisation matérielle...)

- la préparation et la vérification des dossiers des diplômés pour transmission au B.O.,
- l'établissement des attestations, parchemins de diplôme avec transmission au Rectorat et suppléments au diplôme
- le suivi des demandes concernant les anciens étudiants, les anciens diplômés et les anciens diplômés
- la production de statistiques et la participation à la rédaction des divers outils de communication

Profil recherché

- **Brève description du profil** : Une première expérience de gestionnaire pédagogique dans un établissement d'enseignement (souhaitée)
- **Compétences techniques** :
 - o Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - o Connaissance des principes de la gestion administrative
- **Savoir-faire** :
 - o Appliquer les procédures, les règles et les dispositions réglementaires
 - o Connaissance de la gestion administrative
 - o Maîtriser les techniques de rédaction administrative
 - o Savoir gérer les aléas
 - o Evaluer et hiérarchiser les besoins
 - o Travailler en équipe
 - o Rechercher l'information, la vérifier et la classer
- **Compétences comportementales** :
 - o Sens de l'organisation
 - o Capacité d'adaptation
 - o Capacité à gérer le stress
 - o Rigueur / Fiabilité
 - o Sens de la confidentialité
 - o Sens relationnel
- Expérience (débutant, confirmé, expert) : débutant ou confirmé

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 5 Diplômes de niveau bac +2

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

samuel.bruna@paris-lavillette.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Liaisons hiérarchiques : la responsable du service de l'organisation des formations, de la scolarité et de la vie étudiante ; la directrice adjointe

Liaisons fonctionnelles : les étudiants, les enseignants, le service des ressources humaines, le service financier, le service des relations internationales

Contact pour information sur le poste :

- courriel 1 : samuel.bruna@paris-lavillette.archi.fr

Envoi des candidatures :

- courriel 1 : recrutements@paris-lavillette.archi.fr

- courriel 2 : samuel.bruna@paris-lavillette.archi.fr

- copie indispensable : candidature.dgp@culture.gouv.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Modalités de recrutement : les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Conditions particulières d'exercice

Les vacances scolaires de Noël, de Printemps et d'été donnent lieu à la fermeture de l'établissement et à la prise de congés obligatoires des agents sur ces périodes.

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie (corps SEADM /groupe RIFSEEP 3) et aux agents contractuels (groupe d'emploi 2 de la circulaire Albanel).

Statut du poste

Vacant à partir du 12/10/2023

Métier de référence

Assistante / Assistant d'éducation

Qui sommes nous ?

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV) est un établissement public administratif, sous tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture.

Elle fait partie des 20 écoles d'architecture habilitées en France. Elle assure les missions dévolues aux écoles d'architecture, de la formation initiale à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale. L'ENSAPLV est membre fondateur de la COMUE Hesam Université.

Doté d'un budget de plus de 7M€, l'établissement compte 73 personnels administratif, technique et scientifique, environ 250 enseignants titulaires et contractuels et 200 vacataires.

Le service de l'organisation des formations, de la scolarité et de la vie étudiante est placé sous la Direction adjointe. Il s'agit d'un service stratégique qui constitue le point de rencontre des différents acteurs de l'établissement : les étudiants, en qualité d'utilisateurs du service public d'enseignement, les enseignants et les autres services de l'établissement.

Il est composé d'une responsable de service (catégorie A), d'un adjoint, et de 10 agents et est organisé en six pôles :

- Cycle Licence
- Cycle Master
- Formations post Master
- Habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)
- Nouveaux Coursus Universitaires
- Vie étudiante

.../...

.../...

Des éventuelles évolutions de cette organisation pourraient être envisagées.